



Livrets scolaires CAP

publié le 13/03/2011

Descriptif :

Au format "pdf" un livret scolaire CAP téléchargeable.

Au format "pdf" un livret scolaire CAP téléchargeable. Ce livret à compléter par l'équipe pédagogique est destiné au jury. Pour rappel : L'article D. 337-16 du code de l'Éducation précise : « aucun candidat ayant fourni un livret scolaire ou de formation ne peut être ajourné sans que le jury n'ait examiné celui-ci. La mention de cet examen est portée au livret scolaire ou de formation sous la signature du président du jury. »

Document joint

 Livrets scolaires CAP (PDF de 79.4 ko)



**Académie
de Poitiers**

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.